(Lieu et date)

**PAR COURRIEL**

**PAR COURRIER RECOMMANDÉ**

 **SOUS TOUTES RÉSERVES**

**CONFIDENTIEL**

*(Nom du/de la destinataire et titre)*

*(Nom de l’entreprise)*

*(Adresse postale du/de la destinataire)*

*(Adresse courriel du/de la destinataire, si l’envoi est également par courriel)*

**Objet** : **Mise en demeure**

Madame, Monsieur, *(adaptez la salutation)*

Nous vous adressons cette mise en demeure à titre de personnes autorisées pour et au nom de (*Syndicat des copropriétaires du 88988, St-Jacques).* La présente est pour vous faire part de notre insatisfaction due au(x) problème(s) affectant les parties communes de l’immeuble *(indiquez les coordonnées complètes)* dont nous vous avons confié la construction. Plus particulièrement, nous portons à votre attention la/les problématique(s) suivante(s) :

*(Énumérez tous les problèmes rencontrés*, *par exemple : l’installation septique n’était pas conforme aux normes, fissures de fondation, les rampes d’escaliers non ajustées, etc.).*

Si vous voulez effectuer une inspection ou exécuter des travaux de correction, nous vous invitons à communiquer avec nous dans les plus brefs délais afin de prendre un rendez-vous à cet effet.

À défaut de remédier aux problèmes soulevés d’ici le *(calculez un délai à partir de la date de votre mise en demeure*), nous avons reçu le mandat d’entamer les démarches légales mises à notre disposition.

En terminant, nous tenons à vous assurer que nous sommes ouverts à toute procédure de négociation ou de médiation.

Veuillez agir en conséquence.

**Signature :**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Nom du syndicat en lettres moulées)*

*(Nom et coordonnées du/de la président(e) du syndicat)*

*Cc : (S’il y a lieu, indiquez le nom des personnes à qui vous allez joindre une copie).*

***\*Ce modèle a été conçu pour aider les acheteurs-bénéficiaires. Nous n’assumons aucune responsabilité en ce qui a trait au contenu que vous transmettrez.***

 ***\*\*De plus, cette mise en demeure ne remplace pas l’obligation de dénoncer, en utilisant le formulaire requis, à l’entrepreneur et à la GCR toute problématique dans un délai raisonnable de la découverte (environ dans les 6 mois).***